

# Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

JEUDI 7 FEVRIER 1980 - No 25 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Contre les stages Beullac en entreprise,  
manifestations dans plusieurs villes

## POURSUITE DE LA MOBILISATION DES ELEVES DES L.E.P.



Le mouvement des élèves de LEP contre les mesures Beullac se développe. Après la lutte des lycéens du Havre au mois de novembre, Dunkerque, Clermont-Ferrand, Le Puy, Grenoble ont vu se dérouler des manifestations importantes d'élèves contre le projet de l'alternance. Aujourd'hui la région parisienne, Lyon, Rennes, Marseille sont à leur tour touchés par ce mouvement.

Les élèves s'opposent à la mise en place des stages en entreprise décidée par Beullac, ministre de l'Éducation Nationale. Ces stages qui ont reçu l'appui de la majorité de la FEN s'appliquent cette année à titre expérimental à 30 000 élèves. Ils seront étendus à partir de l'an prochain à l'ensemble des LEP et lycées techniques.

Les élèves de LEP refusent ces stages parce qu'en général ces stages n'auront même pas lieu dans des entreprises correspondant à leur branche, parce que ces stages qui doivent durer dix semaines vont encore réduire dans les LEP l'enseignement général déjà bien insuffisant, parce que le programme des examens BEP/CAP n'est pas pour autant adapté à cette réduction des cours, enfin parce que lors de ces stages, Beullac veut soumettre les élèves à l'idéologie patronale et bien sûr les priver de tous droits syndicaux parce que les élèves ne veulent pas produire gratuitement pour les patrons.

Dans la région parisienne le mouvement se développe depuis maintenant plus de quinze jours. Dans la banlieue, de nombreux LEP sont en grève, en ce qui concerne Paris même la mobilisation a surtout lieu à l'occasion des manifestations régionales.

Mardi avait lieu à Paris une nouvelle manifestation des élèves de LEP pour exiger « l'abrogation de la circulaire Beullac ». En fait, il y avait deux manifestations, l'une à Port Royal, l'autre à République et cette situation nuit à l'unité et au renforcement du mouvement.

Au total, le nombre des manifestants était légèrement supérieur à la manifestation de la semaine dernière. Serré de près — devant et derrière — par les flics, le cortège parti de République n'a pu se diriger vers le ministère, l'objectif initial ; il a donc traversé le 11e et le 20e arrondissements, pour se dissoudre Place des Fêtes dans le 19e.

Pour la majorité des élèves de LEP présents, il s'agit de leur premier mouvement, de leur deuxième manifestation. C'est ce qui explique que ce soit seulement à la fin de cette manif que des questions sur la conduite du mouvement commencent à apparaître : « A quoi cette manifestation a servi ? On s'est retrouvé nombreux et après ? Il aurait mieux fallu consolider la lutte dans chaque bahut, faire de l'information sur les mesures Beullac. Puisqu'on était dans les quartiers populaires, il aurait fallu s'arrêter à chaque carrefour et faire des groupes de discussion avec les gens ; mais là on n'a fait que marcher.

Si beaucoup par inexpérience n'avaient pas saisi l'enjeu du débat qui s'est déroulé lors de la coordination qui a précédé la manifestation, les interrogations ont redoublé à l'annonce, lors de la dissolution, d'une nouvelle manifestation jeudi. En effet lors de cette coordination plusieurs propositions étaient apparues concernant l'objectif de la manif : « Soit on faisait la manifestation traditionnelle vers le ministère qui serait arrêtée par les flics 500 mètres avant le ministère, soit on donnait un objectif plus précis à la manif, comme passer devant les radios pour assurer la popularisation du mouvement, ou se rendre devant le local de la FEN pour répondre du tac au tac à André Henry qui avait traité le mouvement de « rigolo ». Fort de l'expérience de ces deux manif et de, maintenant, plus de 15 jours de lutte sur la région parisienne, ce débat sur l'efficacité du mouvement pourra être désormais l'affaire de tous.

## AFGHANISTAN

- L'Agence Tass fait état d'« accrochages »
- Incendies dans le Bazar de Kaboul
- Nouveau pont aérien soviétique vers Kaboul

Selon les informations les plus récentes, un nouveau pont militaire est actuellement mis en place par l'URSS pour acheminer des renforts militaires en Afghanistan. 5 à 600 soldats viendraient ainsi grossir chaque jour l'armée d'occupation russe dans ce pays. Il est de plus en plus difficile pour l'union soviétique de nier la réalité de la résistance contre l'invasion des troupes de Brejnev. L'Agence Tass elle-même fait état d'accrochages dans les trois provinces de l'Est afghan : « Plusieurs groupes armés de bandits équipés d'armes américaines ont été envoyés à Nangarhar — province frontalière avec le Pakistan — dans plusieurs régions, ils ont sévi contre la population locale, brûlé des écoles, fait sauter des ponts et des routes ». « D'autres provinces de l'Afghanistan, poursuit l'Agence Tass, ont également subi des attaques venant de l'étranger. Les unités afghanes ont exterminé une bande bien armée qui opérait à Badashan (Nord-Ouest), elle procède actuellement à la liquidation d'une autre bande dans le Paktya (près du Pakistan) ». L'agence soviétique parle aussi de l'extermination de « ces bandits formés dans des bases spéciales au Pakistan ». Ces déclarations ainsi que le pont aérien en cours actuellement constituent un aveu de la part de l'Union soviétique, Brejnev qui prétendait que ses troupes étaient intervenues au nom de l'internationalisme prolétarien à « l'appel du peuple afghan » est obligé de reconnaître implicitement que ses troupes rencontrent une résistance accrue de la part du peuple épris d'indépendance.

Des faits récents viennent confirmer l'hostilité et la lutte du peuple afghan contre l'occupation. Comme elle l'a déjà fait pour parler de la résistance du peuple érythréen, l'URSS traite de « bandits » les patriotes afghans, procédé employé par toutes les puissances coloniales pour dénigrer la lutte des peuples. Deux mille cinq cents militaires soviétiques auraient été abattus depuis le 27 décembre en Afghanistan. Les Izvestia (journal de Moscou) mentionnaient samedi soir l'incendie d'une soixantaine de boutiques proches du central et d'un hôtel où résident de nombreux soviétiques. Après les rumeurs de renversement du fanteche Karmal, déconsidéré aux yeux du peuple afghan, les derniers événements forcent Moscou à avouer l'existence d'une résistance à son invasion. A ces difficultés rencontrées par l'URSS en Afghanistan, vient s'ajouter un isolement croissant sur la scène internationale.

36 pays du tiers monde, lors de la Conférence d'Islamabad, de nombreux autres pays à l'ONU ont condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. Par ailleurs, l'URSS ne vient-elle pas d'annuler la tournée en France de la troupe du Bolchoï, tournée prévue de longue date.

L'URSS craignait sans doute que les spectacles de ballets ne soient perturbés par des manifestations hostiles à son intervention militaire en Afghanistan.

Il semble d'autre part que depuis l'occupation de l'Afghanistan et l'arrestation de Sakharov les réservations de voyages pour les Jeux Olympiques de Moscou aient connu une brusque chute.

## Rencontre Giscard-Schmidt

### Déclaration commune : fermeté de ton et réalisme

La déclaration publiée à l'issue des entretiens Giscard-Schmidt, 35e sommet régulier franco-allemand, est composée de six points tous liés à la situation internationale. Parallèlement aux entretiens politiques, d'autres se sont déroulés sur des questions telles que l'agriculture, l'industrie, les affaires sociales, défense et justice.

Lire pages 3 et 6

Conserverie du Coat Kaer à Quimperlé

# 130 qui défendent leur emploi

La conserverie du Coat Kaer à Quimperlé : 130 ouvriers. On y fabrique des conserves de légumes : petits pois, épinards, haricots, macédoine, flageolets, choux de Bruxelles.

Une particularité : le patron n'est pas tout à fait comme les autres puisqu'il s'agit d'une coopérative agricole. Constituée par 1 500 paysans regroupés dans un périmètre d'une quarantaine de kilomètres autour de Quimperlé. Il y a, parmi eux, de gros paysans et des petits. Bien sûr, ce ne sont pas les

petits qui mènent les affaires. Un conseil d'administration est élu par les adhérents à la coopérative. Il est présidé par M. Orvoen. Ce Monsieur est sénateur-maire de Maëllen et président du conseil général du Finistère. C'est lui qui mène les opérations. Un spécialiste du dépôt de bilan, d'après ce que nous diront les travailleurs du Coat Kaer.

« C'est une magouille entre les gros paysans », nous dit un délégué CGT de l'usine.

Une usine que M. Orvoen veut fermer. Un gros problème : pouvoir réaliser l'unité entre les ouvriers licenciés et la masse des paysans. N'ont-ils pas des intérêts convergents ? « Ils vont perdre de l'argent, nous dit-on, leur outil de travail, puisque c'était la transformation des légumes qu'ils cultivaient. Eux sèment les petits pois, nous, on les mettait en boîte ». Mais une unité bien difficile à réaliser. Et aujourd'hui, seuls les ouvriers sont en lutte pour défendre leur emploi.

« 50 ANS, C'EST TROP VIEUX »

92 licenciements ont déjà eu lieu et depuis l'action s'est engagée. Sous une forme particulière puisque les travailleurs et leur section syndicale CGT acceptent que 35 ouvriers continuent à travailler à l'intérieur de l'usine pour essayer de récupérer le maximum d'argent en faisant sortir les stocks. Ils font de l'étiquetage et des chargements de camions. On compte à peu près 3 milliards de stocks. Le piquet de grève contrôle toutes les sorties de camion, tous les tonnages, toutes les facturations. Une partie de cet argent servira à la paie de janvier et au versement des indemnités de licenciement.

Au Coat Kaer, les salaires étaient légèrement supérieurs au SMIC. Ici, comme ailleurs dans la conserverie, on payait très mal. Quant aux horaires : huit heures en hiver. Mais en

été, c'était le double, parfois 20 heures, parfois même 24 heures de travail. Oui, vous avez bien lu ! Travail le samedi, travail le dimanche aussi. Évidemment, de cette façon, en été, les salaires étaient bons.

Une majorité de femmes, comme dans toutes les usines de conserverie, et une moyenne d'âge élevée, de 40 à 50 ans. « Pour les reclassements, pour des femmes comme ça, c'est fini, nous dira un délégué CGT de l'usine. A Quimperlé, il y a une usine assez neuve, un abattoir et salaisons ; le patron se permet de dire, quand on va chercher du boulot, qu'un homme ou une femme de 50 ans, c'est trop vieux, qu'on n'est plus bon à rien à 50 ans ».

Pendant que nous discutons, au piquet de grève, les travailleurs d'une autre usine de Quimperlé passent en manifestation, ceux de l'usine Mauduit, une fabrique de papier à cigarette. Ils sont en grève pour l'augmentation de leurs salaires. Ceux du Coat Kaer et de Mauduit ont déjà manifesté ensemble.

ON FERME EN BRETAGNE, ON OUVRE EN AFRIQUE

La fermeture du Coat Kaer s'inscrit dans le cadre de la liquidation de nombreuses autres entreprises de ce secteur. Un délégué CGT nous dresse un tableau de la situation.

« Il y a le Coat Kaer,

130 ouvrier, dans une société et 80 dans une autre ; en 1978, il y a eu cessation d'activité dans un autre secteur du Coat Kaer, les salaisons ; il y a eu 55 licenciements ; dans une autre société du Coat Kaer, « La Rurale », il y a 20 licenciements qui viennent se rajouter aux 130. C'est l'approvisionnement et le traitement des céréales.

A Quimperlé, il y a une autre conserverie, Rafalin, qui s'occupe uniquement du poisson. Il y a 90 ouvriers qui seront licenciés totalement à partir du mois de mars.

Rafalin, c'est un ensemble d'usines : il y en a aussi à Plouneou, à Rosporren.

« A Quimperlé, il y avait quatre ou cinq conserveries, il ne va plus y en avoir aucune. Il y a deux ans, il y avait une petite conserverie qui s'appelait Morvezen qui a fermé. Une autre société a été fermée il y a quelques années à Quimperlé. Fin 1979, il y a une petite société qui s'appelait Frandis qui s'est cassé la figure, c'était aussi dans l'agro-alimentaire. Il y a eu 45 licenciements. Il y a un an, la MVF, une manufacture de vêtements, a licencié 70 personnes. Le taux de chômage à Quimperlé avoisine les 15 %. Il y a 6 ou 700 chômeurs à Quimperlé.

Depuis tout le temps, le secteur d'activité en Bretagne c'était la conserverie, que ce soit de poisson ou de

légumes. Dans quatre ou cinq ans, si on continue à fermer les usines, il n'y en aura plus du tout. Tout ça pour que le secteur des conserves se développe plus dans le Nord de la France, chez Bonduelle ou Saupiquet. Le gouvernement favorise ces usines-là, en leur donnant un nombre de milliards important. Bonduelle a reçu 15 milliards de subventions. Avec ces 15 milliards, ils ont construit une usine toute neuve en Afrique, super-moderne et ils ont fait de la pub à la télévision pendant un sacré bout de temps. Saupiquet on leur a donné pratiquement autant de milliards avec des accords avec le Crédit agricole. Ils ont fait avec ça deux usines ultramodernes, une en Espagne et l'autre en Afrique, pour traiter directement le poisson sur le lieu de pêche avec une main-d'œuvre payée cinq francs l'heure de travail. La fermeture de toutes les conserveries se fait donc au profit d'un regroupement et d'une expansion des conserveries dans le Nord et dans les pays étrangers ».

Pour poursuivre leur lutte, les ouvriers des conserveries se sont regroupés dans le cadre de la CGT, sur tout le Finistère. Ils ont demandé l'ouverture d'une table-ronde sur les problèmes des conserveries. Le préfet leur a opposé un refus.

Une pétition circule à Quimperlé, Douarnenez, Pont-l'Abbé, parmi la population pour qu'elle se joigne à leur lutte.

Pierre BURNAND



Campagne de soutien au Quotidien du Peuple Pour l'existence en France d'un quotidien communiste

## ABONNEZ-VOUS, FAITES DES ABONNES 4 MOIS : 100F

Abonnement 1 an : 350F  
En cadeau (au choix) :

- Un jeu de 10 diapositives inédites sur la Chine
- Un livre de 80 pages : «Munich 1938 : de la capitulation à la guerre»

NOM (en majuscules) : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Cadeau choisi : .....

A retourner à : Le Quotidien du Peuple  
 BP 225 - 75927 PARIS Cedex 19  
 Crédit Lyonnais : Agence ZU 470 - Compte No 6685  
 CCP No 23 132 48 F - PARIS



La déclaration commune franco-allemande

# Une forte tendance à ne voir qu'une parcelle de la réalité

Les conclusions auxquelles Giscard et Schmidt ont abouti dans leur déclaration «définissent la politique des deux pays dans les circonstances actuelles :

1 - Ils jugent que l'intervention militaire soviétique en Afghanistan est inacceptable et crée de graves dangers pour la stabilité de la région et pour la paix. Ils estiment indispensable qu'il y soit mis fin sans délai, comme l'a demandé à une large majorité l'Assemblée générale des Nations-Unies (...).

2 - Ils considèrent que la crise actuelle est de nature à déclencher un processus qui, de proche en proche, et quelles que soient les intentions, pourrait avoir pour le monde les plus graves conséquences.

Après cette prise de position et un constat conformes à la réalité, il est dit : «Ils tiennent à réaffirmer dans ces circonstances la fidélité de leurs deux pays à l'alliance atlantique et leur détermination d'en honorer les engagements». De fait, il se raccrochent à l'alliance atlantique qui est leur seule «perspective». Cela témoigne que, dans le fond, en temps qu'impérialismes se-

condaires, ils n'ont pas d'alternative.

## AFGHANISTAN : EGALE «ACCIDENT DE PARCOURS»

Il en est d'ailleurs de même dans le 3<sup>e</sup> point où ils se raccrochent à la prétendue détente, qu'ils considèrent en fait comme un tout : «Ils prennent acte du fait qu'en raison des événements d'Afghanistan, la détente est devenue plus difficile et plus incertaine et qu'en conséquence le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan est nécessaire. Ils déclarent que la détente ne résisterait pas à un nouveau choc du même ordre». En somme l'invasion de l'Afghanistan est plutôt considérée comme un «accident» de parcours et non comme une politique délibérée. Ce qui les amène à repousser à plus tard et à mettre les choses au conditionnel : «Dans ce cas la France et la République Fédérale d'Allemagne prendraient en liaison avec leurs alliés les mesures qui s'imposeraient dans cette circonstance pour garantir leur sécurité et défendre la stabilité internationale».

Dans le 4<sup>e</sup> point, il est

affirmé fort justement, que «les pays authentiquement attachés au non-alignement (...) ont un rôle propre à jouer pour la paix et la stabilité du monde». Mais ils en concluent à «la nécessité d'éviter que la confrontation Est-Ouest ne s'étende au Tiers-Monde».

La formulation manque de précision. Cette confrontation existe dans le Tiers-Monde et il est effectivement nécessaire de s'opposer à cette politique des blocs. Pour cela, il est nécessaire qu'il y ait une coopération sur un pied d'égalité entre les pays du Tiers-Monde et du Second Monde comme la France et la RFA, et non que ces derniers participent à leur pillage. Cette coopération d'égal à égal est un élément indispensable et fondamental pour s'opposer à l'hégémonisme.

## LES EQUILIBRISTES

Dans le 5<sup>e</sup> point, c'est «l'équilibre Est-Ouest» qu'ils voudraient maintenir. Il est dit que «les puissances européennes ont des responsabilités particulières». C'est vrai, mais ensuite ? «Ils soulignent leur volonté de les exercer en s'assurant, de

concert avec leurs alliés, que seront garanties les équilibres fondamentaux qui conditionnent la sécurité de leurs deux pays et celle de l'Europe»; ceci équivaut à faire croire qu'entre les 2 superpuissances c'est la coopération qui l'emporte. Ils refusent de voir que c'est la rivalité qui l'emporte, que l'URSS exige un repartage du monde en sa faveur, et que donc elle ne s'arrêtera pas en chemin.

Le dernier point découle de cette conception, qui est d'ailleurs la toile de fond de la déclaration. Pour eux, l'évacuation de l'Afghanistan «est nécessaire au succès de discussions» sur «la paix et la sécurité».

Néanmoins, une telle déclaration ne peut satisfaire Moscou qui, «ne veut renoncer à aucun des résultats positifs obtenus sur la scène internationale dans les années 1970, au contraire nous estimons indispensable d'aller de l'avant». Ce discours de Brejnev en personne, fait le 4 février dernier a au moins le mérite d'annoncer la couleur.

Claude LEBRUN

## Une action de lycéens de l'Essonne au «Luron de Midi»

A l'occasion de cette journée de mobilisation, des élèves de la coordination de l'Essonne (Corbeil, Ivry, etc.) avaient décidé d'organiser eux-mêmes, une action «directe» pour populariser le mouvement. Ils se sont rendus à l'émission de France-Inter «le Luron de Midi». Un communiqué très court était d'abord remis à Thierry Le Luron. Au bout d'un quart d'heure, le communiqué n'ayant toujours pas été lu, on retourne lui demandé de le lire. Rien. La banderole est déployée pour appuyer cette demande. Rien. Les mots d'ordre «Non à l'alternance Beullac» fusent : aussitôt l'émission en direct est coupée, l'équipe du «Luron de Midi» change de locaux.

Pour les élèves, c'est un demi-succès : pas de communiqué, mais deux ou trois mots d'ordre à 12 h 30 au cours de l'une des émissions les plus écoutées : ils en entendront parler dans le métro. C'est la première d'une série d'actions que les élèves de l'Essonne envisagent. Elle exprime la volonté d'une frange non-négligeable d'élèves de hausser la mobilisation d'un cran et de ne pas se limiter aux formes de lutte traditionnelles du mouvement lycéen.

## Attentat rasciste dans le Bas-Rhin

A Daubach-la-Ville (Bas-Rhin), deux Marocains, Abdelaati Idrissi et Slimane ben Mounnah, ont été agressés et injuriés lors d'un bal. A la suite de cette altercation, les agresseurs sont allés s'attaquer à nouveau à Abdelaati Idrissi, saccageant son appartement et défonçant la porte de son logement. En état de légitime défense M. Idrissi a blessé un des assaillants qui se retrouve à l'hôpital. Pour l'instant, ceux qui se sont livrés à cette ratonnade contre des travailleurs immigrés n'ont pas encore été inculpés.

## Plogoff

### A coup de pierres et de pots de peinture, les habitants font reculer les gendarmes mobiles



A Plogoff, les habitants manifestent quasiment tous les jours leur hostilité aux forces de police qui occupent militairement la commune.

Lundi soir, dans le cadre de l'enquête d'utilité publique en vue de l'installation d'une centrale nucléaire, les habitants avaient déjà lancé des pots de peinture contre les cars de gendarmerie. Mardi à 17 heures, alors que les gendarmes remontaient dans leurs véhicules, ils ont vu s'abattre sur eux une grêle de grosses pierres et de pots de peintures projetés par le groupe de manifestants qui leur faisaient face et par des jeunes embusqués derrière des

Ils s'en sont pris aux manifestants à coups de grenades lacrymogènes. Les gendarmes ont dû se replier piteusement dans leur véhicule après un assaut de vingt minutes de la part des manifestants.

Il ne se passe pas un jour sans qu'une dizaine d'habitants ne viennent narguer les gendarmes mobiles, s'infiltrer dans leurs rangs et tenter de pénétrer dans les camionnettes-maries pour déchirer les registres.

Les quarante jours de l'enquête d'utilité publique s'annoncent décidément très mal pour les gendarmes mobiles qui occupent militairement le village de Plogoff.

## Pitres (Eure)

### Aux aciéries de Pompey : grève dure des 800 salariés

A l'appel de la CGT et de la CFDT, les huit cents salariés des aciéries Pompey sont en grève depuis le lundi 28 janvier. Cette usine fabrique chaque mois 800 tonnes d'aciers spéciaux, production exigeant un travail pénible dans des conditions difficiles. Les grévistes exigent une augmentation de salaire de 5,5 % pour tous au 1<sup>er</sup> janvier, le treizième mois sans pénalité. A ces revendications de salaire, s'ajoute l'exigence d'embauche définitive des travailleurs sous contrat à durée déterminée, ainsi que l'amélioration des conditions de logement des immigrés. Les grévistes se réunissent trois fois par jour en Assemblée Générale pour assurer

eux-mêmes le contrôle et la conduite de leur mouvement. Mardi matin, un meeting a réuni plus de mille manifestants venus des différentes usines de la vallée de la Seine et de l'Eure, marquant la solidarité avec ceux de Pompey.

A la mobilisation et à la combativité ouvrières, le patron a pour l'instant répondu par l'intransigeance la plus totale et le refus de payer. Dans une lettre adressée individuellement à chaque employé, il écrit, «la profession connaît des difficultés : commandes, compétitions, prix. En d'autres termes, la direction n'a pas et n'acceptera pas d'autres mesures qui mettraient

fondamentalement en cause le niveau d'activité et la vie de l'entreprise». Pourtant, Pompey a acheté Paris-Outreau en 1979 et deux fours et un convertisseur ont été ajoutés à l'entreprise cette année. Au moment où le pouvoir d'achat de la classe ouvrière diminue, où interviennent de nombreux licenciements, le PDG de Pompey n'hésite pas à utiliser le chantage au chômage. En réalité, il refuse que ses profits se trouvent entamés. En 1976, lors d'un conflit dur, il avait osé déclarer qu'il misait sur «la lâcheté des ouvriers». La combativité et la fermeté du mouvement engagé apportent un cinglant démenti à ses propos provocateurs.

## Renault

A l'appel de la CGT, de la CFDT et de la CFTC, plusieurs milliers de travailleurs ont débrayé deux heures et manifesté à l'intérieur de l'usine ce mardi 5 février.

C'est pour riposter au refus d'augmentation des salaires par la direction et de réouvrir le bureau d'embauche ainsi que la prétention de celle-ci de licencier le secrétaire du syndicat CGT.

Ce mouvement intervient

alors qu'en décembre dernier, la direction a annoncé la suppression de 5 000 emplois d'ici 1981 et cela par le biais de la pré-retraite.

Dans le même temps où elle diminue les effectifs, la Régie n'hésite pas à intensifier le recours aux heures supplémentaires au travail le samedi et à la sous-traitance ou à l'intérim.

Les ouvriers de Renault exigent une augmentation des salaires, la réouverture du bureau d'embauche, le respect des libertés syndicales.

## Houillères de Lorraine

Cinq cents machinistes et agents de personnel roulant des Houillères du bassin de Lorraine sont en grève depuis le 24 janvier. Ils exigent une amélioration des classifications. Ils ont décidé, face à l'insuffisance des propositions patronales, de demander une entrevue mercredi 6 février au sous-préfet de Forbach et à tous les élus locaux.

Réunie à Vienne

## L'Internationale Socialiste divisée

C'est mercredi soir que s'est terminée à Vienne la réunion de l'Internationale socialiste, à laquelle participait une trentaine de partis sociaux-démocrates du monde entier.

Les travaux de la conférence se sont déroulés à huis clos, et aucune résolution n'a finalement été adoptée.

Trois points figuraient initialement à l'ordre du jour de cette réunion de l'Internationale socialiste, prévue de longue date : la situation dans le Sud-Est asiatique, le désarmement et l'énergie. Pourtant, c'est de l'invasion de l'Afghanistan et de la politique soviétique dont il a été le plus question. Si tous condamnent l'agression, les positions sont cependant loin d'être unifiées, d'après ce qui ressort de la première journée des travaux. Pour

les uns, comme Callaghan, ancien premier ministre britannique, il faut faire preuve de fermeté, et traduire cette fermeté dans la pratique. Pour d'autres, l'attitude des sociaux-démocrates doit être plus nuancée : ainsi, le représentant hollandais a-t-il souhaité la ratification de l'accord SALT 2, tandis que l'ensemble des délégués refusait de prendre une position précise sur le boycottage des Jeux de Moscou.

Présent à Vienne, Mitterrand est revenu sur sa fameuse phrase prononcée au lendemain de la signature du programme commun, et qui précisait que le but du PS était de prendre au PCF deux à trois millions de voix. Sans revenir sur le fond, Mitterrand a précisé que « la traduction de l'allemand au français n'était pas exacte ».

## Prochain renouvellement partiel du Conseil Constitutionnel

Le Conseil Constitutionnel va bientôt être partiellement renouvelé. Ce Conseil, dont le rôle n'est pas négligeable (c'est lui qui a contraint le Parlement à une nouvelle session extraordinaire sur le budget, c'est lui aussi qui a refusé, par ce que « non conformes à la Constitution » certains textes gouvernementaux sur l'immigration), est composé de neuf membres. Trois sont désignés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée, et trois par le président du Sénat. La durée du mandat est de neuf années, et un renouvellement par tiers s'opère tous les trois ans.

Sont concernés, cette fois-ci, François Goguel, nommé en 1971 par Pompidou, Louis Joxe, nommé en 1977 par Edgar Faure et Robert Lecour, nommé en 1979 par Poher. Ces deux derniers resteront probablement en place, puisqu'ils ont été désignés récemment en remplacement de membres décédés. Giscard, par contre devra choisir un successeur à Goguel. En tout état de cause, cela ne changera rien à la nature politique de ce Conseil Constitutionnel, qui, de par le jeu des institutions, reste solidement tenu en main par la droite.

Défense

## Selon Bourges, le retard de l'armée française était considérable il y a cinq ans

Inaugurant à Compiègne le premier stage de l'école d'état-major de l'armée de terre, où se recyclent une centaine de capitaines et commandants, le ministre Bourges a dressé un surprenant réquisitoire contre ses prédécesseurs au ministère de la Défense, sous Pompidou principalement. C'est la première fois qu'on entend un ministre dire qu'il n'est pas douteux « que l'armée française ne disposait pas, il y a cinq ans, des structures répondant aux exigences et surtout de toutes les armes nécessaires ». Et Bourges de poursuivre « la couverture anti-aérienne comme l'artillerie avaient de grands retards dans l'armée de terre. Les matériels blindés de reconnaissance étaient périmés, et nos sol-

dat étaient parmi les rares du monde à ne pas disposer d'un fusil d'assaut moderne. On sait quel était le vieillissement de notre marine. Les aviateurs ne disposaient pas de tous les moyens de guerre électronique... » etc.

Ce tableau, très noir, avait évidemment pour but de valoriser l'action entreprise depuis 1974, notamment par le biais de la loi de programmation militaire. Parmi les promesses formulées par Bourges, figure la mise en service, tous les 18 mois et jusqu'en 1990, de sous-marins nucléaires armés de 16 missiles. C'est « l'Inflexible », dont la date de lancement est prévu pour 1985, qui devrait inaugurer cette nouvelle série.

Parallèlement, la coopéra-

## La LCR contre le retrait soviétique d'Afghanistan

On aurait tort de croire que Marchais détient le monopole du soutien à la présence russe en Afghanistan. Un petit tour dans les colonnes de l'hebdomadaire trotskiste *Rouge* ou dans les travées clairsemées de la salle de la Mutualité, mardi 5 février au soir, permettent de s'en convaincre.

L'analyse laborieusement exposée au cours du meeting international de la « Ligue Communiste Révolutionnaire » pour déconcertante et acrobatique qu'elle soit dans ses attendus et son cheminement n'en est pas moins claire dans ses conclusions.

Si vous voulez savoir comment une condamnation de l'intervention soviétique débouche sur une opposition résolue au mot d'ordre de retrait des troupes russe d'Afghanistan, il vous faut suivre les néandres de la pensée trotskyste. Ce que manifestement se refusaient à faire un certain nombre de participants à ce meeting.

Voyons d'abord pour la condamnation de l'intervention d'embellie l'orateur nous ôte un doute : « Jamais la bureaucratie du Kremlin ne s'est préoccupée de la révolution afghane, son seul mobile c'est la défense de ses frontières ».

Entendez qu'il y avait une révolution en cours en Afghanistan soumise à l'intervention contre-révolutionnaire de l'impérialisme. Faute d'avoir soutenu cette révolution, l'URSS, a été con-

trainte d'envoyer ses chars pour préserver la sécurité à ses frontières.

Jusqu'à présent de très différents discours de Marchais, pourtant les trotskystes condamnent. En effet « la question cruciale c'est de savoir quels sont les effets de l'intervention dans la classe ouvrière internationale ».

Celle-ci sans doute trop peu initiée aux contorsions de l'esprit, se trouve désorientée et y a un « effet de démobilisations ».

Bien entendu si les travailleurs ne perdaient pas la boussole de la lutte de classe, ils comprendraient que « l'armée rouge qui n'est plus rouge, possède un double aspect ; qu'elle est l'instrument de la bureaucratie et qu'en même temps (dans une certaine mesure et malgré elle), elle défend les conquêtes de la révolution d'octobre » etc. Question dans la salle : « Êtes-vous oui ou non pour le retrait ? » Justement notre orateur allait y venir. « Les masses afghanes ne sont pas assez fortes », si les russes s'en vont c'est la contre-révolution et l'impérialisme qui vont reprendre pied. « Ce mot d'ordre est donc aventuriste et irresponsable ».

C'est pourquoi les trotskystes en ont trouvé un autre beaucoup plus susceptible de satisfaire Brejnev. « Il faut créer les conditions du retrait ». Comment direz-vous ? Eh bien « les travailleurs afghans doivent s'or-



ganiser et revendiquer l'armement des masses », tandis que les soldats des troupes d'occupation russes, doivent les y aider en devenant les agitateurs propagandistes de la révolution en Afghanistan... on croit rêver ! « Si aujourd'hui Brejnev se retire, ce sera un effet

negatif multiplié, ce sera une deuxième défaite... »

Vous n'êtes pas convaincus ? Eh bien on va vous le dire « on est contre le retrait parce que Giscard est pour ».

P.M.

Après la révélation du massacre de Kérala

## Les bourreaux et leurs défenseurs

La publication lundi d'une dépêche de l'Agence France-Presse, relatant le massacre de plus d'un millier

d'habitants du village de Kérala, en Afghanistan, commis par des soldats afghans agissant sous les ordres de

conseillers soviétiques (voir QdP du 5 février) n'a pas tardé à susciter des réactions.

drée par des conseillers militaires soviétiques ?

Dès lundi soir, l'Agence Tass a publié un communiqué indiquant : « Il n'y a rien dans les récits des propagandistes occidentaux qui ressemble de près ou de loin à la vérité ». Mais qui fera confiance à la parole de ceux pour qui le mensonge est un moyen de gouvernement ? Jamais les responsables de massacres n'ont reconnu leurs crimes. Dans *L'Humanité*, Martine Monod se garde bien quant à elle, de démentir l'existence de ce massacre, mais elle écrit : « S'il est du domaine de la fabulation et de l'in vraisemblance que des « conseillers soviétiques » aient participé à de telles représailles (seule d'ailleurs une dépêche AFP ose, sans aucune preuve sérieuse, faire référence à une présence « russe », on ne peut pas exclure que des actes inadmissibles aient eu lieu ».

« Fabulation » sans doute, le témoignage des survivants de ce massacre indiquant qu'il fut ordonné par un officier soviétique blond, que les villageois avaient déjà vu dans la région, encadrant les troupes afghanes.

Martine Monod joue un bien sale rôle : celui de défenseur des bourreaux. Surtout quand son article se termine ainsi : « Comment ne pas s'interroger sur le moment où l'affaire de Kérala vient à jour ? Elle surgit un an après, bien à propos pour éviter qu'on parle trop des hécatombes du Guatemala, du Salvador ! Bien à propos pour tenter de justifier un peu plus les clameurs guerrières de Carter et de ceux qui n'ont rien à refuser à l'impérialisme américain ».

Survivants de Kérala, il fallait vous taire ! En parlant vous avez fait le jeu de l'impérialisme américain. Jusqu'où ira la logique monstrueuse qui guide aujourd'hui ceux qui font la politique du PCF ?

Pierre BURNAND

Dans une interview à L'Aurore, le général Vanbremeersch, commandant de la 1<sup>re</sup> Armée à Strasbourg, vient de donner quelques précisions sur la conception de la « bataille de l'avant ». Selon lui, « si la 1<sup>re</sup> Armée combat aux côtés des alliés et que, la cohérence des forces étant rompue, les Américains emploient leurs armes

nucléaires à temps, l'engagement de nos Pluton n'aura pas de signification essentielle. (...) Par contre, si les forces de l'Alliance ne tirent pas nucléaire lorsque le front est rompu, le gouvernement français pourra prendre la décision d'utiliser ses armes atomiques lorsqu'il considérera que le pays est directement menacé ».

Les travailleurs sans papiers à la télévision vendredi à 20H30 (sur FR3)

# « Nos cartes de séjour et de travail, pour être des travailleurs comme les autres »

## 12 à 15 heures par jour, dans des caves, des garages insalubres, avec des salaires ridicules : telles sont les conditions des « sans papiers »

Nous publions intégralement ci-dessous un communiqué que nous avons reçu d'un groupe de travailleurs immigrés « sans papiers » qui décrit bien qui organise et à qui profite l'illégalité dans laquelle sont maintenus certains travailleurs immigrés. Illégalité qu'une loi comme la loi Barre-Bonnet déjà adoptée, ou la loi Barre-Boulin que le gouvernement fera discuter à la session de printemps du Parlement ne font qu'accentuer et amplifier.

Ces travailleurs nous annoncent que certains d'entre eux ont pris « les plus grands risques » pour que la situation des sans papiers soit connue plus largement : ils la présenteront ce vendredi 8 février à 20 h 30, dans l'émission « Le Nouveau vendredi » de la troisième chaîne FR3 de la télévision. (1).

Nous conseillons vivement à nos lecteurs de regarder et faire regarder cette émission. Elle peut être un moyen de faire comprendre l'intérêt commun qu'ont tous les travailleurs à combattre les mesures discriminatoires qui frappent les immigrés, à combattre pour l'égalité des droits entre Français et immigrés.

L'inégalité des droits, les mesures discriminatoires, sont des armes aux mains du patronat pour imposer des conditions de salaire et de travail bien plus dures à ceux qui en sont victimes (comme ici dans le cas des sans-papiers, et

plus généralement pour les immigrés sous le coup des lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulin). C'est en même temps un moyen, par la concurrence ainsi accrue entre travailleurs, d'imposer à tous des conditions de salaire et de travail plus dures.

Gilles CARPENTIER

(1) On entendra aussi lors de cette émission un Procureur de la République, le « chef de la liaison interministérielle d'études des ateliers clandestins et de l'immigration clandestine », le commissaire divisionnaire chargé de la répression des ateliers clandestins ». De plus, 23 commissaires de la préfecture de Paris enquêteront depuis des mois pour démanteler le réseau de la « fringue connection ». Au moment où le gouvernement, avec ses lois Barre-Bonnet-Stoléru, entend mettre cette fois la plupart des travailleurs immigrés en situation de hors la loi permanents. Tous ces représentants de l'État voudront-ils nous faire croire aux bonnes intentions de Giscard-Barre à l'égard des immigrés ? Ce trafic, comme celui de fausses cartes de séjour, est bien connu et toléré depuis de nombreuses années... Quant à l'appareil répressif, c'est contre les victimes qu'on l'a vu utilisé : hier aux Tuileries-St-André à Marseille, contre les Mauriciens, il y a quelques années, lorsque ces derniers s'étaient organisés pour obtenir des papiers (l'un d'eux avait alors été expulsé). Sans parler des expulsions, sur simple contrôle, de combien de ces travailleurs ?

30 000, peut-être 40 000 travailleurs étrangers traqués, sans papiers, non déclarés, exploités, vivant et travaillant dans des conditions inimaginables. Où ? Dans un quelconque pays « sous-développé » ? Non, à Paris, au cœur même de la capitale du pays des Droits de l'Homme.

Nous, travailleurs étrangers de la confection, nous ne pouvons plus accepter ces conditions de survie. Certains d'entre nous, avons pris les plus grands risques et notre situation sera présentée à la télévision française :

Vendredi 8 février sur FR3 à 20 h 30 dans l'émission « Le Nouveau Vendredi ».

Pourquoi courir de tels risques ? Nous sommes des travailleurs sans carte de séjour ni de travail, directement visés par les dispositions de la récente « loi Bonnets ».

En 1970, les patrons français de la confection, ayant su qu'en Turquie se trouvait un bon potentiel de travailleurs dans ce secteur, y sont allés visiter les ateliers et recruter les meilleurs travailleurs pour les amener en France en leur promettant un contrat de travail.

### CERTAINS VIVENT DANS LES ATELIERS ET COUCHENT SUR LES MACHINES

L'immigration dans cette branche fut importante. Naturellement les travailleurs qui arrivaient sans aucun contrat, n'ont pu obtenir ni carte de séjour ni carte de travail de la part d'employeurs eux-mêmes en situation irrégulière. Ils ont accepté de travailler dans des conditions intolérables : 12 à 15 heures par jour, dans des caves, des garages insalubres, avec des salaires ridicules.

Pour se loger, des chambres de bonnes souvent sans eau, sans électricité ni toilette. Certains même vivent dans les ateliers et couchent sur les machines. Une mauvaise alimentation s'ajoutant à ces conditions de vie rend fréquente, selon l'avis même des médecins, la tuberculose. Quel droit à la santé pour des travailleurs dont les employeurs ne cotisent pas à la Sécurité Sociale ?

Les travailleurs sans papiers n'osent sortir de « chez eux », par peur des contrôles policiers, que pour aller à l'atelier. Certains se teignent les cheveux en blond, d'autres ont toujours un journal français à la main, d'autres encore un appareil photo autour du cou pour avoir l'air de touristes.

Les patrons imposent un rythme de travail aberrant créant artificiellement des saisons mortes : la production de 12 mois est concentrée en 6 mois, à raison de 12 à 15 heures par jour. Aucun atelier ne ferme le samedi ni le dimanche ni les jours fériés.

A l'issue de cette période de travail intensif, les ateliers sont fermés, les travailleurs attendent sans indemnité ni chômage qu'on fasse à nouveau appel à eux.

Pourquoi alors dans ces conditions rester en France ? En Turquie les attendent le chômage, la vie chère et la terreur fasciste avec ses assassinats. Des bombes dans la rue, les cafés, sur les lieux de travail créent un climat de peur pour intimider.

En venant en France, ces travailleurs n'envisageaient que de gagner suffisamment leur vie pour pouvoir rentrer au plus tôt. Mais 4, 5, 10 ans après, ils sont toujours là. L'espoir du retour n'est qu'une illusion. La solitude les conduits à faire venir leur



Pour les sans-papiers, le contrôle policier, c'est une hantise. Certains ne sortent pratiquement jamais...

famille qui s'entasse, dort, vit et travaille dans les ateliers. Les enfants des « sans papiers » ne peuvent être scolarisés.

### DIRECTEMENT VISES PAR LA LOI BONNET

La fin de la surexploitation de ces travailleurs passe par leur régularisation : la précarité de leur situation administrative ne profite qu'à leurs employeurs : une robe vendue 400 F dans le commerce a coûté 35 F au patron.

Dans ce secteur de la confection, les besoins en ouvriers qualifiés augmentent de plus en plus. Il y a un réel manque de main-d'œuvre qualifiée. Ce travail des « sans papiers », non déclaré, sous-payé mais qualifié ne profite-t-il pas à l'économie française ?

Un travailleur qui effectue 12 à 15 heures de travail par jour non déclaré, qui ne peut se déplacer que de son atelier à son logement constitue-t-il « un danger pour

l'ordre public » ? En quoi lèse-t-il l'intérêt national ? Pourquoi serait-il « indésirable » ? Pourquoi l'appelle-t-on « clandestin » ?

Plutôt que de laisser les « sans papiers » dans l'angoisse et l'exploitation, ne conviendrait-il pas mieux de les régulariser et par là obliger leurs employeurs à les déclarer et donc à se mettre, eux, employeurs clandestins, en situation régulière : vis-à-vis de la législation française, du code du travail, de la Sécurité Sociale, de l'administration fiscale...

Pour ces employeurs aussi il existe des lois. Pourquoi utiliser l'appareil répressif et judiciaire uniquement contre les victimes et jamais contre les profiteurs de cette situation ? Ce que nous voulons, ce sont nos cartes de séjour et de travail qui feront de nous des travailleurs comme les autres.

Un groupe de travailleurs immigrés « sans papiers ».

### Ateliers RATP :

● Contre l'augmentation de la productivité, la grève s'étend

● Rassemblement jeudi à Paris

La lutte des ouvriers des ateliers de réparation de la RATP continue ; se renforce même. Le mouvement, rappelons-le, a pour raison le refus de l'augmentation de la charge de travail, augmentation qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Le fait de devoir effectuer des réparations et révisions sur des rames RATP de plus en plus rapidement, a en outre évidemment des conséquences sur les conditions de sécurité et de sûreté dans lesquelles peuvent être amenés à rouler les rames de métro par exemple.

Le mouvement, partie des ateliers de Choisy (banlieue Sud de Paris) s'étend maintenant progressivement aux autres dépôts de la région parisienne. Comme à Choisy, les travailleurs des ateliers de Montrouge, Boissy-Saint-Léger et Fontenay-sous-Bois, occupent leur lieu de travail ou plus précisément une partie : les faisceaux qui sont les rails relient leurs ateliers de travail aux stations de métro.

Dans certains dépôts comme à Boissy, les grévistes qui occupent jour et nuit, passent la nuit sous la tente, sur place, à tour de rôle...

La plupart des dépôts sont d'ailleurs en mouvement sous des formes diverses — débrayages, grève

perlée — : cette dernière forme de lutte est employée dans les ateliers de Vaugirard, Javel, Rueil.

Après l'assignation en référés de cinq responsables syndicaux, la mise à pied de 84 ouvriers — et cette répression n'ayant fait qu'amplifier le mouvement comme on le voit — la direction de la RATP tente maintenant, pour enrayer le mouvement, de faire effectuer le travail en retard par des entreprises privées. On parle ainsi du cas de l'Alstom. Elle a par ailleurs tenté de faire effectuer du travail au dépôt de la Villette, où les travailleurs s'y sont opposés.

Enfin, dernier aspect de l'arsenal anti-grève particulièrement fourni de la direction RATP : selon des bruits persistants, elle aurait l'intention, si la grève continue, de fermer — de lock-outter — la ligne de métro n° 7 (ligne mairie d'Yvry, Porte de la Villette), un certain nombre de trains de cette ligne étant actuellement aux ateliers de Choisy, ateliers situés aussi sur ce parcours.

Les grévistes nullement intimidés par ces mesures, continuent leur lutte. Ils devaient par ailleurs, jeudi matin, participer à un rassemblement à la station de métro Auber, rassemblement appelé par la seule CGT.

## Deux secrétaires de l'UL et de l'UD CGT St Denis inculpés

Lundi 4 février, deux responsables CGT de la Seine-Saint-Denis étaient convoqués au tribunal de Bobigny, suite à une plainte de l'Union patronale de la Seine-Saint-Denis (GIRNOP). Les patrons les accusent de « violence » et « violation de domicile » et portent plainte au titre de la loi anti-casseurs, pour une action qui remonte au 22 février 1979. Ce jour-là, une délégation de travailleurs du département avaient pénétré ans le local patronal de la Courneuve pour demander des comptes aux patrons sur la politique particulièrement réactionnaire et anti-sociale qu'ils mènent dans la Seine-St-Denis. Le tribunal de Bobigny a décidé de les inculper tous les deux, jugeant ainsi recevable la plainte patronale.

C'est donc une affaire de plus qui s'ajoute à la liste inquiétante des procès faits aux militants syndicaux. Des procès suivis de condamnations pénales, comme nouvelle méthode de répression antisyndicale. Une manifestation de protestation a eu lieu devant le tribunal.

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple  
**NOUVEAU NUMERO**  
205-51-10

## Argentine

Deux prisonniers politiques évadés d'Argentine ont révélé dans un rapport publié par Amnesty International les noms de plus de 200 prisonniers torturés puis tués dans les camps de concentration de la dictature.

Ils racontent que les sévices sont particulièrement durs contre les Juifs et que les gardiens se proclament ouvertement fascistes.

Ils estiment que 800 personnes sont passées par les camps où eux-mêmes se trouvaient. Ils en ont identifiés nominalement plus de 300.

Dans le premier camp, où ils ont été incarcérés, les prisonniers étaient soumis à des tortures prolongées à l'électricité et à l'eau. Les deux évadés ont découvert que des prisonniers par groupes de 30 ou 50, à qui on promettait d'être « transféré » ailleurs, étaient purement et simplement jetés à la mer du haut d'un avion après avoir été drogués.

## Europe-Amérique Latine

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg, a demandé aux pays européens d'arrêter l'aide « financière et militaire aux gouvernements du Guatemala, du Chili, de l'Argentine ».

Même si cette résolution n'a pas valeur d'ordre pour les pays européens, il n'empêche que c'est un rude coup pour les trois dictatures visées.

Le rapport présenté était particulièrement éloquent puisque seulement deux pays (Costa-Rica et Venezuela) sont considérés comme démocratiques tandis que plusieurs autres (Nicaragua, Mexique, Pérou, Bolivie, Brésil) sont présentés comme engagés dans un processus de libéralisation.

Quant à l'Argentine, au Chili et au Guatemala, ils sont soumis à des dictatures féroces : 15 000 « disparus » en Argentine, des milliers au Chili de Pinochet, 2 000 assassinats politiques au Guatemala ces 16 derniers mois, 20 000 de 1966 à 1976.

## Guatemala

## La situation reste tendue



Guatemala : depuis l'enterrement des paysans (cf notre photo) assassinés lors de l'assaut des forces de police contre l'ambassade espagnole, la situation reste tendue : de nombreux établissements scolaires, commerces et usines sont fermés. Dans un quartier, des manifestants qui venaient de faire des barricades ont lapidé les policiers venus les démanteler.

Le Quotidien du Peuple - Jeudi 7 février 1980

## Giscard-Schmidt : un manque d'alternative

Depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique, les gouvernements français et allemands ont paru suivre une politique singulièrement « molle ». La politique de Mme Thatcher offrait, en apparence, un saisissant contraste ; elle avançait même les propos américains, engageait des discussions avec Washington pour le renforcement des bases de Massirah et de Diego Garcia à l'usage de la flotte US, envoyait une unité de cinq navires patrouiller en mer Rouge, dépêchait son ministre des Affaires étrangères au Moyen Orient et au Pakistan. Comparativement à cette agitation, les gouvernements français et allemands paraissaient inactifs. Mais ce constat suffit-il à rendre compte de leurs attitudes ?

D'abord, on peut constater qu'au niveau de la CEE, des mesures — certes limitées — ont été prises, qui conduisant quasiment à bloquer les exportations de céréales et de beurre en direction de l'URSS. Dans ce cadre-là, Giscard, pour sa part, a assuré Carter qu'il ne permettrait pas que l'URSS puisse acheter un plus gros contingent de céréales en France, après l'embargo américain. Les ministres des Affaires étrangères des neuf ont adapté un communiqué dénonçant sans ambiguïté l'agression soviétique, dénonciation que vient de renouveler le communiqué publié à l'issue du sommet franco-allemand.

Le problème réside moins dans le fait de condamner ou non l'intervention soviétique — celle-ci est trop patente pour susciter le moindre doute — que sur la définition de la ligne de conduite à tenir. Ainsi, côté français, la prudence et les hésitations ont été exprimées tout au long du mois de janvier. Par exemple, lorsque Giscard déclarait début janvier qu'il comptait sur le débat à l'ONU « pour savoir si l'Afghanistan est un événement isolé, un épisode limité ou s'il annonce un changement de la stratégie soviétique ». Ou bien, lorsque François-Poncet affirmait quelques jours plus tard : « Nous n'envisageons pas des représailles, mais nous envisageons d'avoir avec l'URSS des conversations qui lui montreront que

nous sommes attachés à la détente ».

## LA PRESSION DES FAITS

Toutefois, le gouvernement français, placé devant le refus — de fait — de discussions de la part des soviétiques, et les menaces énoncées par Brejnev à l'occasion du voyage de Chaban à Moscou, a dû constater qu'il était vain d'espérer échapper à la tourmente. De même Schmidt qui avait maintenu malgré tout son intention de rencontrer son homologue est-allemand, dans cette période, a vu la visite de celui-ci suspendue. Du coup pour les deux gouvernements, il apparaît que le cadre dans lequel ils ont défini et conduit jusqu'à présent leurs politiques étrangères respectives est profondément modifié par le pas franchi par l'URSS dans sa politique d'hostilités ainsi que par la réaction américaine.

En effet, vu de Paris, ou de Bonn, les événements d'Afghanistan comportent une double menace. D'abord celle d'une escalade qui, de proche en proche, compromettrait gravement l'avenir du continent européen, même si on continue de nourrir l'espoir que le conflit reste localisé. Ensuite, en détériorant les relations américano-soviétiques, cela rend les pays européens plus directement dépendants de l'alliance atlantique, et limiter gravement la marge de manœuvre que la France et l'Allemagne avaient pu

gagner, entre les deux superpuissances.

Les bourgeoisies française et allemande avaient en effet tenté de tirer parti de la « détente » pour mener leur propre politique autonome. L'essor de la politique étrangère allemande est né de l'« Ostpolitik », la politique d'« ouverture à l'Est », qui fut l'une des pièces maîtresses de la « détente » en Europe, à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Dans ce cadre-là, la RFA entendait affirmer ses propres ambitions politiques, dans une relative autonomie par rapport aux Etats-Unis. Quant à l'autonomie de la politique française, qui s'était affirmée durant la période gaulliste, les gouvernements français lui ont donné un certain prolongement, dans le cadre de la politique dite de détente, au cours de la décennie 1970. Ce sont ces faits qui fondent la « convergence de vues » que Schmidt évoquait à l'occasion de sa rencontre avec Giscard, début janvier.

La politique anglaise, elle, est beaucoup moins tributaire de la « détente » : jamais les relations « privilégiées » anglo-américaines n'ont été sérieusement remodelées, et les relations anglo-soviétiques sont restées à un niveau relativement modeste. Si la politique de « détente », au fur et à mesure que les années s'écoulaient, s'est affirmée en fin de compte comme le moyen le plus approprié pour l'URSS de renforcer ses positions en Europe, elle constituait néanmoins un cadre fondamental pour les politiques étrangères de Giscard et Schmidt, cadre qu'aujourd'hui, ils sont contraints de réévaluer. Mais, ils n'ont guère d'alternative à la politique de « détente », dont ils ont essayé de tirer parti pour conduire une politique autonome.

## L'INDEPENDANCE GISCARDIENNE ET LA SECURITE DE SCHMIDT

Le maintien d'une marge d'autonomie dépend pour une large part d'un consensus européen. Deux limites se dessinent d'emblée : d'une part le « cavalier seul » britannique paraît devoir durer. D'autre part les partenaires européens de la France et de l'Allemagne ne voient jamais d'un bon œil se définir la politique européenne commune par le biais des tractations franco-allemandes. Sans oublier que jusqu'ici, la construction européenne, si elle a marqué certains points dans le domaine économique, est restée pour l'essentiel lettre morte dans le domaine politique et — ce qui en découle — dans le domaine militaire. Une Europe politique indépendante des superpuissances, ne s'est pas jusqu'à présent, dessinée.

De plus, à l'intérieur même du couple Giscard-Schmidt, des problèmes importants existent. La communauté d'intérêts, dans la situation actuelle, ne peut

pas suffire à surmonter la disparité des attitudes. Notamment parce que les impérialismes français et allemand, se trouvent placés dans des situations très différentes à l'égard des Etats-Unis. Quand le gouvernement français affirme vouloir assurer et maintenir une autonomie de décision dans les problèmes de défense grâce à la détention de la force de frappe nucléaire, l'Allemagne Fédérale cherche surtout à assurer sa sécurité par la couverture américaine. Elle continue de considérer celle-ci comme seule crédible face à la pression soviétique, comme seule capable de garantir l'équilibre des forces qui selon le gouvernement allemand, doit permettre d'assurer la pérennité de la politique de « détente ». Une conséquence de cette différence de situation est qu'il est peu vraisemblable qu'une politique concertée de défense voit le jour dans un futur proche. Une autre conséquence est qu'il est difficile d'envisager une harmonisation des politiques sur les questions majeures des négociations militaires.

D'une part, le gouvernement de Bonn s'en tient à la poursuite des négociations sur la réduction des forces en Europe, telles qu'elles ont été engagées sous la houlette des superpuissances et qui semblent aujourd'hui bien compromises, et il se garde de s'engager sur les propositions giscardiennes de désarmement. Giscard quant à lui, persiste à refuser de négocier dans ce cadre et cherche à promouvoir une négociation ayant un contenu différent. Les Etats-Unis et l'URSS sont appelés de ce fait à rester maîtres de la définition des négociations, concernant l'Europe, qui conditionnent la conduite de la politique de « détente ».

Outre les divergences entre les gouvernements français et ouest-allemand sur différentes questions, l'évolution de la politique de « détente », en accroissant finalement le poids de la rivalité soviéto-américaine, les pressions soviétiques sur l'Europe, le rôle des Etats-Unis vis-à-vis des problèmes de sécurité européenne, a réduit la marge de manœuvre des impérialismes français et allemand vis-à-vis des deux superpuissances.

Placés dans l'incapacité de répondre aux défis auxquels ils sont confrontés, les gouvernements français et allemand s'accrochent à la « détente », vis-à-vis de laquelle ils ne parviennent pas à définir d'alternative. Giscard l'exprimait lui-même, début janvier : « La France est attachée à la politique de détente, à laquelle elle ne voit pas de substitut ». Dans ces conditions, les gouvernements français et allemand paraissent parfois bien prêts de se soumettre au chantage soviétique, et il est douteux que cette tendance soit dans un futur proche, surmontée.

Une telle situation n'est pas seulement le reflet d'une situation objective qui leur est imposée, ou le produit d'une histoire qui a créé les conditions dans lesquelles ils sont placés aujourd'hui. Leur incapacité à assurer, fondamentalement et durablement, la sécurité et l'indépendance auxquelles ils se disent attachés est avant tout la conséquence de leur politique fondée sur le souci de préserver les positions impérialistes qu'ils détiennent — ce qui limite les possibilités de rapprochement avec le Tiers-Monde — et sur celui de se prémunir contre leurs propres peuples.

Grégoire CARRAT

## Libye : à la suite des incidents à l'ambassade de France à Tripoli

## La France rappelle son personnel diplomatique

Lundi, plusieurs centaines de manifestants ont mis à sac l'ambassade de France à Tripoli, sans que la police libyenne n'intervienne, déclenchant de vives protestations du gouvernement français. Quelques heures plus tard, les incidents similaires ont eu lieu au consulat de France à Benghazi, dans l'Est du pays. Selon radio-Tripoli, ces manifestations visaient à « protester contre l'invasion de la Tunisie par la France et la tentative française de refaire de la Tunisie un protectorat » et plus généralement les interventions du « colonialisme français » en Afrique. La France a décidé de retirer tout son personnel diplomatique de Libye ne conservant à Tripoli qu'une mission culturelle et une mission commerciale, elle a demandé à la Libye de réduire son personnel diplomatique présent à Paris. Si les relations franco-libyennes semblent se détériorer, on n'en est pas à la rupture entre les deux capitales. Par contre, les relations entre la Tunisie et la Libye sont beaucoup plus tendues, surtout depuis l'expulsion de 600 à 1 000 travailleurs tunisiens par jour, mise en application depuis dimanche par Tripoli.

# ASSEDIC : rien ne va plus ...les chômeurs paient les pots cassés



L'ordinateur ne digère pas les nouvelles données... une réforme « plus simple, plus juste »...

« Nous sommes dans une situation impossible, absurde », nous dit un employé de la région parisienne. « Il y a à la fois des problèmes d'effectifs et des problèmes d'ordinateurs, que la direction est absolument incapable de résoudre à court terme. Bien sûr, ceux qui paient le plus des pots cassés, ce sont les chômeurs ».

## LE LABYRINTHE DES NOUVELLES MESURES

La nouvelle réglementation de l'indemnisation, mise en place à la fin de l'année 1979, a confié tous les paiements aux ASSEDIC mais en modifiant considérablement les différents statuts. La mesure la plus spectaculaire avait été la suppression des 90 %, mais elle n'était pas la seule.

Aujourd'hui, pour savoir exactement ce à quoi on peut prétendre quand on est au chômage, il faut se lever de bonne heure. Catégories, durée d'indemnisation, contrôles de la recherche d'un emploi... tous les critères d'attribution ont considérablement changé. Chaque jour, de nouvelles directives et circulaires tombent, qui ne sont pas toujours simples à assimiler. Les employés les plus chevronnés ont du mal à suivre, quant aux ordinateurs des différents GIA, c'est encore pire.

## COURIR DERRIÈRE LA RÉGLEMENTATION

« Nous demandons une embauche supplémentaire. La direction répond que ça ne résoudrait pas le problème dans l'immédiat, et ce n'est pas complètement faux, quand on voit la complexité des connaissances qu'il faut avoir aujourd'hui dans ce genre de service : droit, formation...

Rien ne va plus aux ASSEDIC. Grève du personnel dans les antennes de Paris, travail à guichets fermés dans celles de la Seine-St-Denis, ras-le-bol général. Avec la mise en application de la réforme des indemnités chômage, des centaines de milliers de dossiers sont en souffrance. Les ordinateurs n'arrivent pas à digérer le volumineux programme des nouvelles données. Résultat, un nombre considérable de chômeurs ne sont plus indemnisés, ou reçoivent des sommes complètement fantaisistes. On nous avait annoncé plus de justice, une simplification des démarches. A première vue, on en est loin.

Il faut pouvoir tenir le coup car passer huit heures par jour avec des dizaines de cas souvent dramatiques à régler, ce n'est pas drôle.

Il faut aussi apprendre à coder les données pour les ordinateurs, s'adapter au jour le jour aux nouvelles réglementations. C'est vrai que ça ne s'apprend pas en cinq minutes. D'ailleurs, si nous travaillons en ce moment à 50 % des effectifs, c'est en partie parce que nous devons suivre des stages parfois très longs. Cela dit, il n'y a pas que la situation pour les quelques semaines à venir qui nous préoccupe. Le chômage s'aggrave encore, et on ne voit pas ce qui pourrait rapidement inverser la tendance. Si nous sommes en face de tels problèmes aujourd'hui, c'est bien à cause de la profonde incurie des directions, qui n'ont rien prévu de sérieux pour appliquer la réforme sans que les chômeurs se retrouvent de fait gravement lésés. Alors, il serait peut-être temps d'y penser. D'autant plus que le système de recrutement aux ASSEDIC est très lourd : tout appel d'offres doit d'abord être affiché dans l'antenne en question, mais dans l'ensemble des antennes du pays. En cas d'insuccès, on fait appel aux ANPE... »

## ON NE PEUT ÊTRE AU FOUR ET AU MOULIN

Trop peu nombreux, le personnel ne peut plus faire

face aux demandes des chômeurs. « C'est un véritable cercle vicieux. Si nous recevons les chômeurs qui viennent réclamer leur dû, on ne peut pas en même temps avancer dans le règlement des dossiers. On est donc complètement impuissant face aux réclamations, vu le retard dans les dossiers ».

Les employés font donc la course contre la montre pour essayer de régler ces dossiers. Mais quels que soient leurs efforts, au bout du compte, ils ont l'impression de faire du bricolage. « Qu'est-ce qu'on peut faire quand par exemple, comme en décembre dernier, l'ordinateur a envoyé aux chômeurs indemnisés l'allocation correspondant à un seul jour ? On ne s'en rend même pas compte, ce sont les chômeurs qui, ne comprenant pas ce qui leur arrivait, nous ont demandé des explications. Mais ça demande un bon bout de temps pour rectifier ».

## LES DOSSIERS « ÉCRASÉS »

« Il faut aussi parler des « dossiers écrasés », c'est-à-dire les dossiers perdus corps et biens au niveau informatique, au moment du changement de données. Il n'y en a plus trace au niveau de l'ordinateur, et là encore, on n'a aucun moyen de les repérer. C'est les chômeurs qui nous signalent le problème, quand ils ne voient plus rien venir. »

## ET LES DOSSIERS « ANORMAUX »

« Il y a aussi tous les dossiers que l'ordinateur n'arrive pas à classer dans une catégorie, du fait qu'il procède par élimination : si tel chômeur n'est pas dans tel cas, c'est donc qu'il est dans tel autre. Mais dans cet autre cas, si un des critères ne colle pas, le dossier est classé en « anomalie ». Il est bloqué. Par exemple, un chômeur qui avait des droits en allocation de base pour quelque temps encore, se voit « basculé » en allocation fin de droits.

En allocation fin de droits, l'ordinateur est allé chercher ce qu'il avait perdu de l'Aide publique, et a bloqué les paiements, parce qu'il avait épuisé ses droits dans la catégorie « allocations fin de droits » ; alors qu'il devrait être payé en allocations de base... Comment voulez-vous expliquer ça à un chômeur qui n'a pas de ressources ? Il vous prend pour un rigolo... »

## DU BRICOLAGE

Alors on essaie de parer au plus pressé. « Comme bien des dossiers sont bloqués, on bricole, on débloque ce qu'on peut, mais sans que ça corresponde vraiment aux droits réels des chômeurs. Ça n'est en général qu'une partie. Et concrètement, ça complique encore le dossier ».

Rien d'étonnant si le personnel en a ras-le-bol. D'autant plus qu'en général, il ne reste pas indifférent au travail qu'il fait, aux centaines de gens qui, chaque jour, viennent avec leur détresse face au chômage.

Monique CHÉRAN

## Samaritaine

### Après la mort de 3 ouvriers, condamnation de 2 cadres de la société Huillet

Jacque Meyer et Marcel Leguyader, deux cadres de la société Huillet, ont été condamnés chacun à six mois de prison et 2 000 F d'amende par la 14e chambre correctionnelle de Paris. Ils ont été reconnus coupables d'homicides involontaires, après la mort de trois ouvriers dans les sous-sol du magasin parisien de la Samaritaine. Ces trois ouvriers avaient trouvé la mort alors qu'ils nettoyaient un puits situé sous le magasin de la Samaritaine et dont l'eau sert au refroidissement des générateurs électriques. C'est l'acide chlorhydrique utilisé qui, au contact de sulfures de fer déposés sur les parois du puits, devaient dégager l'hydrogène sulfuré dont les vapeurs sont à l'origine du décès des trois ouvriers.

## Prisons : 3 suicides le même jour

Christian Fleury, 29 ans, s'est pendu avec l'enveloppe de son traversin, en fin de semaine dernière à la maison d'arrêt de Grenoble-Vercors. Il avait déjà tenté de se tailler les veines et de mettre le feu à sa cellule. Depuis novembre 1978, il était en prison préventive. Cela signifie qu'après plus d'un an de prison, il n'avait toujours pas été jugé. Deux autres suicides de prisonniers ont eu lieu à Béziers et au Puy.

Un rapport récent du ministère de la Justice lui-même mettait en lumière les conditions de détention dans les prisons. A Tulle, Melle Poirier-Chaux, juge d'application des peines qui surveillait « d'un peu trop près » ce qui se passait dans les prisons s'est vu retirer ses fonctions...

## Trois soldats morts en manoeuvre en Nouvelle Calédonie

« Cela fait maintenant près d'un mois que trois soldats du 2ème régiment d'infanterie de Marine d'Auvours, deux appelés Jacques Simon et Marc Lepesquer du contingent 79/10, un engagé volontaire Thierry Gout sont morts au cours d'une manoeuvre en Nouvelle Calédonie. Ils appartenaient à la troisième compagnie, dirigée pendant la marche par le lieutenant Pouc et le sergent chef Laumuno, qui est stationnée au camp de Plum.

Selon la version officielle, il s'agirait d'un « accident à la suite d'une insolation ». En fait d'après les informations qui ont pu filtrer il semble que nos trois camarades aient été pris de malaise à la suite d'une marche de 10 km comportant 5 km de plat et une escalade de montagne sous une chaleur insupportable. Comment se fait-il qu'on ait été forcé à marcher des gars épuisés sous un soleil de plomb, sans le moindre vent ? Pourquoi a-t-on préféré, à force de menaces, les faire continuer sans abandonner leur sacs-à-dos, leur arme, alors que déjà certains d'entre eux étaient au bord de l'évanouissement ?

Pourquoi l'absence de tout service de santé efficace au camp ce jour-là ?

Pourquoi aucun médecin n'a pu être dépêché rapidement auprès de nos camarades ? Pourquoi, l'ambulance étant en panne il a fallu transporter nos camarades en camion jusqu'à Nouméa à 35 km de là alors qu'ils étaient déjà dans le coma ? Pourquoi refuse-t-on, comme il est de règle dans pareil cas, aux survivants de la troisième section d'être rapatriés en France comme ils en ont fait la demande ? Craindrait-on que ces soldats fassent de nouvelles et accablantes révélations ? Pourquoi la hiérarchie militaire refuse-t-elle de donner la moindre information précise, préférant faire courir des rumeurs la dégageant de toute responsabilité ? C'est comme si on voulait une fois de plus dans cette affaire taire la vérité sur ce qui s'est réellement passé. Le comité de soldats du 2ème R.I.M.A. demande aux organisations ouvrières et démocratiques, à la presse de tout mettre en œuvre pour que la vérité soit connue sur cette affaire et rendue publique. Nous exigeons que la responsabilité de l'armée soit clairement établie malgré le silence pesant des autorités militaires.

Comité de soldats du 2ème R.I.M.A.

## Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac  
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J  
CCP No 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP  
Commission paritaire : 56 942

## Afghanistan

# «L'invasion soviétique a soulevé la colère des peuples du monde»

Lors du meeting du 1er février, organisé à Paris, pour protester contre l'invasion de l'URSS en Afghanistan, le représentant de la Fédération des Étudiants afghans à l'étranger a pris la parole. Nous publions aujourd'hui la fin de son intervention.

Le véritable objectif de la réforme agraire se trouvait ailleurs : l'Afghanistan, outre sa position stratégique pour la politique expansionniste de l'URSS de trouver un débouché sur l'océan Indien, est une excellente source d'exploitation des ressources naturelles. Parallèlement, l'exploitation du gaz naturel et des minéraux, l'URSS a développé une exploitation des ressources agricoles. Au Nord du pays, les paysans ont été obligés de cultiver du coton pour l'exporter ensuite vers l'URSS, tandis que ces mêmes paysans achetaient leurs vivres sur le marché. Dans l'Est du pays, à Neugarhar, des énormes sommes d'argent (le crédit soviétique) sont investies pour le développement de la culture d'agrumes, non pas pour les be-

soins de la population locale, mais uniquement pour l'exportation vers l'URSS à un prix plus bas que le coût de production (vu les énormes dépenses pour mettre en valeur les terres arides). Dans la même région qui est très favorable à la culture de la canne à sucre, l'URSS a refusé de construire une sucrerie, car le sucre est importé de l'Union Soviétique.

Il est certain que le rapport de production traditionnel et arriéré ne favorise pas ce type d'exploitation agricole au profit de l'économie dominante (la réforme agraire du shah en Iran est un autre exemple en la matière).

En étudiant le décret n° 8 concernant la réforme agraire, nous constatons que l'objectif fondamental de cette soi-disant réforme a été de favoriser la création des grandes fermes agricoles d'Etat, un Etat dépendant, dans le cadre de la division du travail imposée par la puissance dominante, c'est-à-dire l'URSS.

Le mécanisme d'exploitation des paysans mis en place par le décret n° 8 favorise cet objectif avec :

— la création de la Banque du Développement Agricole qui pré-

te aux paysans de l'argent avec intérêt ;  
— la création des «coopératives agricoles» qui devaient absorber les équipements importés de l'URSS.

Les paysans qui étaient obligés d'emprunter à la Banque du Développement Agricole pour acheter des semences et des matériels se voyaient au bout de quelque temps dépossédés de leur terre et se transformaient finalement en ouvriers agricoles dans les fermes d'Etat destinées à fournir les besoins de l'URSS.

Or, d'une part l'application arbitraire de ce décret et le non-respect de toutes les réalités de la communauté villageoise ont provoqué la ruine de la campagne ; d'autre part, la tentative de destruction de la culture, des traditions et de la religion, a suscité un grand mécontentement et la révolte des masses populaires. Le gouvernement fasciste a répondu avec une brutalité inhumaine : emprisonnements arbitraires, assassinats, exécutions collectives (le gouvernement Amin a publié la liste officielle de 17 000 dans les prisons de Kaboul seules, exécutés par Taraki), villages entiers bombardés au napalm par les pilotes

soviétiques ou rasés par les chars (en mars 1979, toujours sous le gouvernement de Taraki, 20 000 morts dans la seule ville d'Herat, près de la frontière iranienne). En tout plus de 250 000 morts et plus de 600 000 réfugiés (la plupart au Pakistan). Voilà le sinistre bilan de 18 mois des gouvernements Taraki-Karmal-Babrak Amin.

La délégation de la CGT, rentrée récemment d'Afghanistan, donne le chiffre de 60 000 disparus pour la ville de Herat, tués en fait sous le régime de Taraki et par les pilotes russes, alors qu'on l'attribue seulement à Amin qui renversa Taraki, le 17 septembre 1979. Cela n'a pas pu enrayer la lutte du peuple afghan pour l'indépendance, la liberté et sa survie. (...)

Jusqu'à présent, le peuple afghan a dû lutter contre les dictatures Taraki-Karmal-amin sans aucune aide extérieure, avec seulement des armes rudimentaires ou le matériel de déserteurs de l'armée gouvernementale qui rejoignaient la guérilla. Aujourd'hui, l'invasion soviétique a soulevé la colère des peuples du monde, un vaste mouvement de solidarité avec la résistance afghane se développe actuellement à travers le monde.

Si nous nous réjouissons de ce soutien, plus particulièrement des peuples et des pays du tiers-monde, des pays non-alignés et des pays islamiques, nous sommes conscients du danger que représente l'intervention des autres puissances impérialistes, pour détourner la lutte du peuple afghan à leur profit. Notre peuple attaché profondément à sa culture, sa tradition et sa religion est aussi épris de paix, d'indépendance, de liberté et d'un véritable changement socio-économique dans l'intérêt de la majorité du peuple. C'est pourquoi, notre fédération soutient le mot d'ordre de la résistance à l'intérieur du pays qui est «ni le social-impérialisme soviétique, ni l'impérialisme américain, ni aucune autre puissance étrangère, pour un objectif indépendant, libre et moderne.» Ce mot d'ordre est d'autant plus important que l'agression soviétique vient aussi de rendre possible le renforcement de la présence de l'impérialisme américain dans la région, qui était alors en recul, et constitue aussi une nouvelle menace pour la paix mondiale, car ce qui est en jeu dans cette rivalité impérialiste, c'est le contrôle de la région du golfe et ses gisements de pétrole.

## 3e conférence de l'ONUDI

# Nouvelle confrontation entre le tiers-monde et les grands pays industrialisés

La troisième Conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), qui se tient à New Delhi, la capitale indienne, depuis le 21 janvier, rencontre de sérieuses difficultés. Ceci du fait des résistances opposées par les grandes puissances industrialisées aux exigences formulées par les pays du tiers monde, pour la mise sur pied d'un ordre économique mondial nouveau, plus juste, qui ne lèse plus comme maintenant la majeure partie de l'humanité.

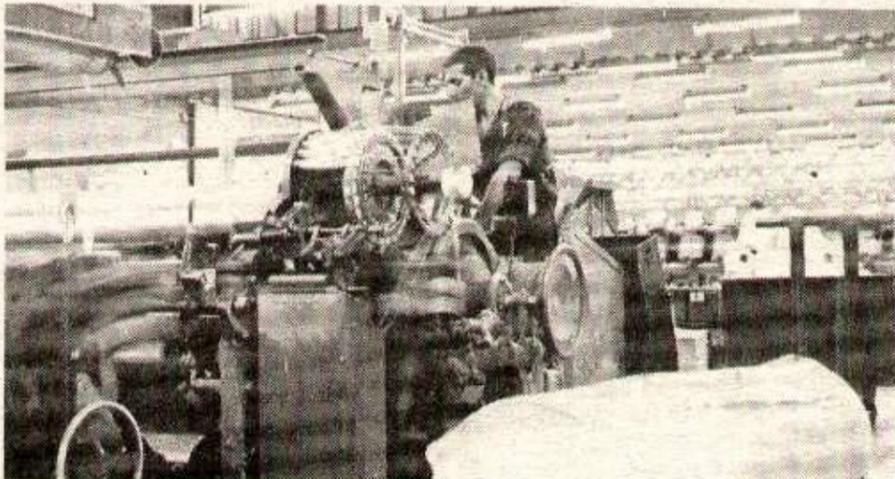
La conférence a connu une grande tension jeudi dernier, parce que les pays capitalistes occidentaux (qu'on appelle désormais le groupe «B» dans les forums économiques internationaux) s'opposaient à la demande des pays du tiers-monde que soit adoptée une déclaration politique, resituant les revendications économiques dans le cadre la lutte anti-impérialiste. En effet, le groupe dit des «77» c'est-à-dire aujourd'hui 119 pays du tiers-monde — exigeait notamment que soit inclus dans la déclaration, un chapitre relatif à la libération des peuples colonisés de Namibie, d'Afrique du Sud, de Palestine, du Zimbabwe, du Sahara occidental, ainsi que la protection des activités économiques de ces peuples. Une telle prise de position touche par exemple la France, lorsque celle-ci se livre au trafic illicite de l'uranium de Namibie, pays encore sous la domination des racistes sud-africains.

A ce sujet, Abdelaziz Khelef, chef adjoint de la délégation algérienne à l'ONUDI, s'est fait l'interprète des exigences du tiers-monde, en déclarant au cours du débat général de la conférence : «Parmi les obstacles essentiels auxquels se heurte l'industrialisation des pays en voie de développement, se trouvent toutes les politiques qui s'opposent au droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance».

### «POLITISATION...»

Face au refus des pays capitalistes occidentaux d'adopter la déclaration des «77» qui avait été établie lors du sommet de La Havane des non-alignés, en septembre, un compromis provisoire semble avoir été trouvé.

En effet, pour éviter un blocage de la conférence de l'ONUDI, les pays du groupe des «77» ont accepté que leur déclaration fasse l'objet de négociations ultérieures,



et que les travaux se poursuivent par des discussions en commissions, portant notamment sur leur projet de «programme d'action». Rien n'est gagné pour autant puisque les puissances capitalistes, en faisant remarquer par leurs représentants à l'ONUDI qu'ils regrettaient la «politisation» (!) des travaux de la conférence, continuent en fait de s'opposer à la remise en cause des relations économiques internationales que réclame le tiers-monde. C'est bien de cela qu'il s'agit comme en témoignent les déclarations faites la semaine dernière par plusieurs représentants des «77», par

exemple pour affirmer que leurs pays n'entendent pas limiter le développement de leurs industries à des opérations marginales. D'où les exigences formulées par le tiers-monde, telle que celle de voir «les gouvernements des pays développés être partie prenante de l'effort de l'industrialisation des pays en voie de développement», ce qui implique non seulement un accroissement notable de l'aide financière, mais aussi, plus fondamentalement, une attitude différente des pays industrialisés. Par exemple, le délégué algérien a demandé «la levée des mesures qui s'opposent à l'entrée des produits ma-

nufacturés en provenance des pays en voie de développement sur les marchés des pays développés». Plusieurs délégués des «77» sont intervenus pour réaffirmer que, malgré le retard pris, ils s'en tenaient à l'objectif fixé à la conférence de l'ONUDI, en 1975, à Lima, la capitale du Pérou : «25 % au minimum de la production industrielle mondiale en l'an 2 000 doit être réalisée dans les pays en voie de développement».

### POUR UN FONDS GLOBAL D'AIDE

Concernant l'aide financière à l'industrialisation du

tiers-monde, le plan d'action des «77», examiné dans la commission «UN», comporte notamment la création d'un «fonds global pour l'encouragement à l'industrialisation», un fonds de 300 milliards de dollars, courant sur 20 ans, de 1980 à l'an 2 000.

Sur ce dernier point aussi, les puissances capitalistes occidentales marquent leur hostilité. Elles seraient opposées, disent-elles, à la création d'«une nouvelle instance internationale pour le financement industriel car il existe déjà des structures capables de canaliser l'aide». Elles arguent du fait qu'elles ne pourraient imposer à des entreprises privées d'investir dans tel ou tel pays.

Point à souligner, le porte-parole du groupe «D» qui regroupe l'URSS et les pays est-européens sous sa domination, a adopté une position similaire à celle du groupe «B», estimant que le problème de la création d'un fonds global, telle qu'elle est réclamée par les «77», était «trop important» pour que des engagements soient pris à cette Conférence ! Comme le groupe «B», le groupe «D» met en avant ce qu'il appelle, son opposition à «la prolifération des organismes internationaux et la bureaucratie». Sans doute, cela vise-t-il aussi la demande des «77» de voir la Conférence de l'ONUDI transformée en une institution spécialisée permanente de l'ONU, ce qui aurait entre autres avantages de maintenir de façon continue la confrontation avec les pays capitalistes développés, sur le problème de l'industrialisation.

Jean-Paul GAY